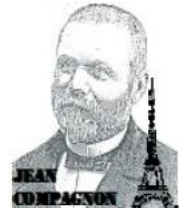




**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège  
Jean Compagnon



## FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

**Année scolaire 2026/2027**

Niveau :  6<sup>ème</sup> -  5<sup>ème</sup> -  4<sup>ème</sup> -  3<sup>ème</sup>

**DOCUMENT NON CONFIDENTIEL** à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

**Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention de l'infirmière de l'établissement**

Nom de l'élève : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Qualité :  Externe -  Demi Pensionnaire

Nom, prénom et adresse des parents ou du responsable légal : .....

Courriel : .....@.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Tel du domicile : .....

Tel du travail du père : ..... Poste : ..... Mobile : .....

Tel du travail de la mère : ..... Poste : ..... Mobile : .....

Nom et n° téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : .....

Nom adresse et numéro de téléphone du médecin traitant : .....

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, appareil auditif, lunettes, précautions particulières à prendre...) .....

En cas de maladie chronique nécessitant un traitement pendant le temps scolaire, veuillez informer l'infirmière, joindre l'ordonnance, le protocole d'urgence sous pli cacheté et les médicaments (dates de péremption à vérifier)

Je sollicite :

la mise en place d'un projet d'Accueil individualisé (PAI) à compter de la rentrée

la poursuite à l'identique ou le renouvellement du PAI existant

Aménagements existants l'année précédente

P.P.R.E.  P.A.P.  P.P.S. (suivi MDPH...) .....

suivi extérieur en cours : orthophonie, psychologue, ergothérapeute, SESSAD, neuro pédiatre .....

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné d'un membre de sa famille. Les frais de consultation médicale, transport et pharmacie sont à la charge de la famille.

Fait à :

Signature des responsables légaux